



# JOURNÉE SCIENTIFIQUE

## VIOLENCES SEXUELLES Entre transgression & conformisme

Jeudi 20 avril 2023 – 9h

Auditorium

Centre Hospitalier Gérard Marchant

En France, la prise en charge des personnes condamnées pour des crimes ou des délits sexuels se caractérise par l'articulation de mesures punitives et sanitaires. Cette caractéristique tient à la mobilisation, sur la scène publique, d'une grille de lecture pathologique de la violence sexuelle par des acteurs professionnels et politiques dans les années 1990 et 2000. Cette lecture a eu un écho important au moment où la problématisation publique de la « pédophilie » s'est faite notamment autour de la médiatisation d'affaire de meurtre et de viols d'enfants.

Parallèlement à cette politique publique, la connaissance des violences sexuelles a progressé du fait d'enquêtes produisant des données de victimation (ENVEFF, 2001, CSF, 2006). Celles-ci montrent que ces violences sont à la fois massives et s'inscrivent dans des relations sociales d'interconnaissances. Elles montrent également la dimension genrée de ces violences dans la mesure où les hommes sont surreprésentés chez les auteurs et les femmes plus nombreuses à être victimes.

Les mouvements sociaux qui se sont développés autour du mouvement « me too » ont contribué à redéfinir le problème public des violences sexuelles autour des relations de proximité et notamment dans les rapports de pouvoir dans différents espaces sociaux : sport, Eglises, famille, cinéma, etc.

Ces différentes problématisations publiques des violences sexuelles ont, de manière continue, modifié les normes pénales définissant les violences sexuelles. Les transgressions de ces normes et les explications de celles-ci a dès lors constitué un enjeu important des politiques de prévention et de prise en charge des auteurs. Ces explications qu'elles se déploient dans les pratiques de professionnels ou dans les discours publics mobilisent des modèles différents qui soit reposent sur l'altérisation importante des auteurs ou qui, au contraire, insiste sur leur caractère « ordinaire ».

De fait existe un important hiatus : du côté de la politique de la gestion des risques, et des discours qui y renvoient, se construit un regard sur la criminalité sexuelle que l'on peut qualifier de *prisme de*



Rythme n°2 (Robert Delaunay, 1938)

*l'anormalité*. Un prisme à travers lequel se questionnent la spécificité du criminel sexuel et son exceptionnalité au regard de l'acte commis.

Tandis que du côté des données de victimation, avec la mise en relief de la dimension massive de ces violences et des relations de proximité entre auteurs et victimes se construit un regard que l'on peut qualifier de *prisme de la normalité*. Un prisme à travers lequel se questionne l'inscription de ces violences dans l'ordre social et plus précisément dans les rapports sociaux de genre.

Ce hiatus interroge la séparation trop artificielle entre notre perception de l'anormalité et de la normalité. Cette séparation, relative aux valeurs, à l'évolution des normes pénales est de fait fragile et évolutive, de même que les explications qui visent à en rendre compte.

Le principe de cette journée sera d'interroger la façon dont les acteurs qui interviennent sur le sujet ou auprès des auteurs travaillent avec cette fragilité épistémologique, clinique et éthique. Et de manière plus générale d'interroger la part conformiste de la production de la violence.

**ENTRÉE LIBRE & GRATUITE – INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES À :**

Centre Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles Midi-Pyrénées

7, rue du Colonel Driant – 31400 Toulouse

Tél. : 05 61 14 90 10 – Email : [criavs-mp@ch-marchant.fr](mailto:criavs-mp@ch-marchant.fr)